

POLITIQUE D'ÉVALUATION

Année scolaire 2018-2019

INTRODUCTION

La mise à jour de la politique d'évaluation de notre établissement est une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement, commission scolaire) peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent l'évaluation des élèves, soit l'évaluation dite « critériée » requise par l'IB.

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION CRITÉRIÉE PEI

Les enseignants du PEI de De Rochebelle doivent produire des évaluations critériées :

	FRANÇAIS	MATH	IND ET SOC	ÉDUC	SCIENCES	ANGLAIS	ARTS	DESIGN	ESPAGNOL
1 ^{re} sec	X	X	X	X	X	X	X	X	
2 ^e sec	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3 ^e sec	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4 ^e sec	X	X	X	X	X	X			
5 ^e sec	X	X	X	X	X	X			

PRINCIPE D'ÉVALUATION SOUTENANT L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

Tous les enseignants du PEI de De Rochebelle doivent concevoir des tâches dont le contenu est évalué avec les grilles d'évaluation de leur guide de matière; les 4 critères doivent obligatoirement avoir été évalués au moins deux fois par année. Tel qu'exigé par l'IB, tous les aspects des critères doivent avoir été abordés au moins deux fois par année et ce, à chaque année du PEI, que ce soit sous la forme d'évaluation formative ou sommative. Afin d'évaluer le jeune selon son niveau d'apprentissage, les enseignants ont l'obligation d'utiliser les critères d'évaluation prescrits pour les 1^{re}, 3^e et 5^e année. Pour ce qui est des 2^e et 4^e années du PEI, les enseignants doivent utiliser les critères du niveau supérieur, soit ceux de la 3^e année et de la 5^e année particulièrement lorsque la tâche évaluée est réalisée durant la 2^e partie de l'année scolaire.

COLLECTE DE DONNÉES D'ÉVALUATION CRITÉRIÉE DU PEI

Les enseignants de 1^{re} à la 5^e année du secondaire ont l'obligation de compléter le bulletin PEI à la fin de chaque année scolaire. Les matières arts et design sont terminales en 3^e secondaire. Pour ce qui est de

l'acquisition de langues en espagnol, une note est placée au bulletin PEI pour la 2^e et la 3^e secondaire. Le bulletin est envoyé aux parents et est joint au portfolio de l'élève.¹

NOTES FINALES PRÉVUES POUR LES MATIÈRES À EXAMEN INFORMATISÉ DE L'IB EN 5^e SECONDAIRE

Les notes finales prévues des élèves de 5^e secondaire pour les matières à examen sur ordinateur qui sont envoyées à l'IB sont établies en concertation avec les enseignants de 4^e et 5^e secondaires selon les résultats de tâches d'évaluation sommatives réalisées pendant les deux dernières années du PEI.

POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE L'IB

Pour l'obtention du diplôme de l'IB, les élèves doivent réussir les 6 examens informatisés, les tâches en éducation physique, le projet personnel et obtenir un résultat final d'au moins 28 points sur les 56 points possibles au total des 8 matières.

PLANIFICATION DE L'APPRÉCIATION DE L'ACTION PAR LE SERVICE DU PEI

Les porteurs du dossier de l'action par le service revoient à chaque début d'année scolaire les exigences de réussite en service communautaire pour chaque niveau. Ils établissent parmi les 7 objectifs d'apprentissage prescrits par l'IB ceux à cibler à chaque niveau et préparent les grilles d'appréciation pour les bilans de mi-année et de fin d'année².

COLLECTE DE DONNÉES DE L'APPRÉCIATION DE L'ACTION PAR LE SERVICE

Les titulaires entrent au bulletin de mi-année des élèves de leur groupe une appréciation formative et une cote finale au bulletin de fin d'année pour l'action par le service.

POLITIQUE DE PROMOTION

Il y aura promotion au niveau supérieur si :

- L'élève a réussi dans toutes ses matières.
- L'élève a réussi son service communautaire en obtenant une note finale d'au moins 3 sur 7.

Certains élèves seront promus sous condition, par exemple, de réussir des cours de reprise, ou de réaliser des services communautaires pendant l'été.

¹ Voir Annexe 1 : Bulletin PEI, Communication destinée aux parents des élèves de 1^{re} à 5^e secondaire

² Annexe 2 Action par le service 2018-2019 Exigences et objectifs d'apprentissage évalués.

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les élèves qui souhaitent fréquenter le PEI de notre établissement doivent répondre aux exigences suivantes : l'analyse du bulletin de 5^e année ; un test de français, de mathématiques et d'habiletés générales et une courte production écrite. Nous demandons également aux titulaires de 6^e de remplir un questionnaire d'appréciation afin de connaître davantage le profil de l'élève (habileté à travailler en équipe, intérêt pour le communautaire, etc.). Si l'élève répond à l'ensemble des exigences, il reçoit une lettre d'acceptation qui est conditionnelle à la réussite de sa 6^e année.

POLITIQUE D'ENCADREMENT D'ÉVALUATION DE TOUS LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE DE ROCHEBELLE

La politique d'évaluation de l'ensemble des programmes offerts à l'école De Rochebelle toujours en vigueur a été élaborée par le comité des normes et modalités en août 2011.³

POLITIQUE D'ENCADREMENT D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE AU PEI

- Les enseignants de toutes les matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire sont tenus de participer à la planification verticale des contenus matière à chaque début d'année scolaire.
- Les enseignants de toutes les matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire (sauf pour les arts et le design de 4^e et 5^e secondaire) sont tenus de réaliser au moins 2 unités par année, de faire parvenir 1 très bon travail par groupe par unité au responsable de matière.
- Les enseignants doivent communiquer les résultats des tâches d'évaluation aux parents et ce, à toutes les années, et dans toutes les matières. Cette opération est effectuée à trois reprises dans l'année : lors des rencontres de parents de novembre et de février et dans la communication du bulletin PEI de fin d'année.
- L'autoévaluation des élèves est recommandée dans les projets évalués.
- La signature des parents est recommandée.
- Les enseignants peuvent, s'ils le désirent, transformer les résultats des évaluations critériées de l'IB en notes pour combler les exigences nationales. Toutefois, l'inverse n'est pas permis.

³ Voir : *Encadrement local en évaluation (Normes et modalités) 23 août 2011.*

ANNEXE 2
ACTION PAR LE SERVICE 2018-2019
EXIGENCES ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ÉVALUÉS

ACTIVITÉS DE SERVICE EXIGENCES 2018-2019

LES ACTIVITÉS DE SERVICE RELIÉES AUX MATIÈRES 2018-2019

1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Projet de niveau	Projet de niveau	Projet de niveau	Projet de niveau	Unité de travail

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE À DÉVELOPPER

Pour tous les niveaux

1. Prendre conscience de ses points forts et points à améliorer
2. Relever des défis développant de nouvelles compétences
5. Collaborer avec les autres

Plus particulièrement au deuxième cycle :

3. Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier
4. Faire preuve persévérance dans les actions entreprises
6. Développer la sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multiculturalisme et la compréhension interculturelle
7. Considérer la portée éthique de ses actes

LES ACTIVITÉS DE SERVICE NON RELIÉES AUX MATIÈRES 2018-2019

1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
1 service continu à l'école	Projet de niveau + 1 ponctuel (± 15 heures)	1 service continu à l'école + 2 ponctuels à l'extérieur OU 1 service extérieur 1 fois/2 semaines (± 20 heures)	1 service extérieur continu (25-30 heures)	1 service continu obligatoire à l'école (± 15 heures)